

Course de Cazals

Challenge ADCPH
Dépêche du Midi
Conseil Général

FICHE D'INSCRIPTION

A renvoyer à **Jean-Pierre CIERCOLES 46250 CAZALS**
Avant le 5 février 2016

Nom et prénom **F ou H**

Adresse

Code Postal et Ville

Club

Date de Naissance

Numéro de licence

TéléphoneMail.....

Inscription :

Course 10 km (10€ par correspondance et 12€ sur place) :.....

Trail 20 km (10€ par correspondance et 12€ sur place) :

Inscription à la Marche : 6€ :

Inscription à la Marche nordique: 6€ :

Inscription au repas (nombre limité à 200) : 16€ x.....:

Total =.....

Pour être admis à cette épreuve les coureurs doivent :

- Licencié FFA (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, Pass' Running) ou Licencié FFTRI : *fournir une photocopie de la licence que les organisateurs conserveront.*
- Licencié FSCF, FSGT ou UFOLEP faisant apparaître la non contre-indication à la course à pied en compétition : *fournir une photocopie de la licence que les organisateurs conserveront*
- Non licencié : *fournir la copie d'un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition de moins d'un an.*

ATTENTION !! Aucun autre document ne sera accepté pour attester de la présentation du certificat médical y compris les licences d'autres fédérations sportives (football, rugby, cyclisme, natation, montagne etc...).

- Pour les coureurs cadets et juniors « mineurs » joindre une autorisation parentale
- joindre un chèque libelle à l'ordre de MACADAM 46 d'un montant comprenant l'ensemble des prestations précisées ci-dessus.

Les organisateurs, et les bénévoles sont couverts par une assurance « responsabilité civile » Les licenciés et les adhérents de certaines associations bénéficient de garanties accordées par l'assurance « individuelle accidents ». Il incombe aux participants qui ne bénéficieraient pas de cette protection de s'assurer personnellement s'ils le souhaitent.

Le soussigné déclare dégager les organisateurs de toute responsabilité si un accident quelconque survenait.

Date et signature